



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14/12/2021

MAIRIE
18 Avenue de la Gare
54290 BAYON

Tél : 03 83 72 51 52
secretariat@mairie-bayon.fr
www.mairie-bayon.fr

L'an deux mille vingt et un, le quatorze décembre à 19h00, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence du Maire, Mme CHARROIS Nicole.

Etai(ent) présents : Mme CHARROIS Nicole, M. CUNAT Damien, Mme BEURTON Sandrine, Mme DELORME Sylvie, M. DELIEGE Fabrice, M. RUSE Serge, Mme VAUNE Audrey, Mme RAUMEL Karine, M. LAMOISE Régis, Mme PETAT COLLE Annick, M. ROUY Christophe, Mme COINTEAUX Chantal, Mme FRANCOIS Vanessa, M. DECLERCQ Ludovic.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 16

Présents : 14

Absents : 0

Excusés : 2

Nombre de suffrages
exprimés : 15
Pour : 15
Contre : 0
Abstentions : 0

Etai(ent) excusé(s) : M. RAULIN Thomas donne procuration à Mme CHARROIS Nicole
Mme LURION Eve-Hélène

Etai(ent) absent(s) : /

A été nommé comme **secrétaire de séance** : M. LAMOISE Régis

Dénomination ruelle Délibération n°2021 - 58

Date de convocation
09/12/2021

Date d'affichage
17/12/2021

Considérant que la dénomination d'une voie relève de la compétence du conseil municipal,
Considérant la nécessité d'attribuer une dénomination aux voies afin de faciliter le repérage
au sein de la commune,
Considérant la jurisprudence,

Il est décidé de nommer la ruelle qui descend depuis la Place du Château vers le Chemin
des Charades.

Il est proposé de la dénommer : Ruelle des Marronniers

Le Maire certifie le caractère
exécutoire de la présente
délibération, qui a été
transmise en Sous-Préfecture
et publiée le :

17/12/2021

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,
Le Conseil Municipal

APPROUVE

La dénomination de la « Ruelle des Marronniers »

A compter du 1^{er} janvier 2022.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Bayon,
Le Maire

